



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

à Mont-de-Marsan, le 8 avril 2024

AVIS D'ALERTE METEO

S.I.D.P.C.

N° téléphone standard préfecture : 05.58.06.58.06

**VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE JAUNE SPEZF (enjeu de sécurité)
pour le phénomène « orages forts »**

Destinataires :

- Tous les maires des communes du département
- CORG, DDSP 40, CD40, DDTM, DML, SDIS, SAMU, DGAEM, Sémaphore de Messanges, SMGBL, SMLL, Capitainerie port Capbreton, ENEDIS, DD ARS, DMD, UD DREAL, DSDEN, Orange Bordeaux, SNCF (COGC), BESR, DRAC NA.
- Préfecture et sous-préfecture, Préfecture – communication, COZ Sud-ouest

La préfecture des Landes vous informe que le département, au vu des informations transmises par Météo France et conformément au plan d'alerte météorologique est passé en état de **VIGILANCE JAUNE à enjeux de sécurité** pour le phénomène **orages forts** pour l'ensemble des communes du département.

Période : pour la journée du 8 avril 2024 à partir de 16h

Commentaire :

Une dégradation orageuse se met en place en cours d'après-midi sur le sud de la région, remontant vers la Corrèze en longeant l'est de la zone. Les orages sont localement forts, s'accompagnant d'une forte activité électrique, parfois de chutes de grêle, de fortes intensités pluvieuses (10 à 20 mm/h, localement plus) et de fortes rafales de vent de 70 à 80 km/h, voire localement 90 à 100 km/h. Ces orages circulent rapidement et évacuent la zone en 1ère partie de nuit.

Conseils de comportement :

- Je me tiens informé auprès des autorités.
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur.
- Je protège ma maison et les biens exposés au vent.
- Je limite mes déplacements.
- Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets.
- Je n'interviens pas sur les toits.
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.
- J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison.

Il est demandé d'appliquer les consignes du plan départemental météo.

Il vous est demandé d'informer la préfecture des Landes de toute situation particulière en lien avec cet épisode météorologique.

Pour la préfecture et par délégation,
Le sous-préfet, directeur de cabinet


Cyrille LEFEUVRE